



Procédures : Chaleurs accablantes et températures extrêmes prévues

Soccer Québec annonce les recommandations à respecter lors de chaleurs accablantes et chaleurs extrêmes afin d'assurer la santé et sécurité de tous les joueurs, joueuses, personnel d'équipe et officiels.

Les mesures à prendre en lien avec les températures extrêmes prévues pour les ligues suivantes se retrouvent dans le tableau récapitulatif à la page suivante.

Ligue1 Québec (L1QC)

LIGUE DE SOCCER ÉLITE DU QUÉBEC (LSEQ)

COUPE DU QUÉBEC

PREMIÈRE LIGUE DE SOCCER JUVÉNILE DU QUÉBEC (PLSJQ)

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT PROVINCIAL (LDP)

Ces mesures doivent être prises par l'arbitre. Elles doivent être communiquées aux entraîneurs des deux équipes concernées avant le début du match et devront être appliquées de manière constante pour la durée complète du match.

Ici-bas, l'extrait des Lois du jeu 2023-24 concernant la récupération des arrêts de jeu :

« L'arbitre peut prolonger chaque période pour compenser le temps de jeu perdu occasionné par : [...] »

- Les arrêts de jeu de nature médicale autorisés par le règlement de la compétition, comme par exemple les « pauses de récupération » (d'une minute maximum)[...]

**En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec la ligne d'urgence
de Soccer Québec au (438) 870-5737
ou de votre ARS pour les matchs LDP U14 à U16.**

Tableau récapitulatif : Chaleurs accablantes et températures extrêmes prévues

MESURES À PRENDRE				
Température ressentie sur le terrain	PLSJQ/LDP U14	PLSJQ/LDP U15 et U16 Coupe du Québec U15 et U16	LSEQ Coupe du Québec (U17, U18 et Senior)	L1QC-M, L1QC-F et L1QC-R
Moins de 30°C	Aucune mesure à prendre			
Entre 30°C et 39°C	Aucune pause de récupération. Les pauses entre les périodes de jeu passeront de 5 à 7 minutes.	Deux pauses de récupération (vers la 20e et la 60e minute de jeu).	Deux pauses de récupération (vers la 23e et la 68e minute de jeu).	Deux pauses de récupération (vers la 23e et la 68e minute de jeu).
40°C et plus	Les pauses entre les périodes de jeu passeront de 5 à 7 minutes. Trois pauses de récupération (vers la 12e, 37e et 62e minute de jeu).	Réduction de la durée des demies à 2x35 minutes. Deux pauses de récupération (vers la 17e et 52e minute de jeu). Coupe du Québec : pas de pause supplémentaire dans les prolongations (2x15min)	Réduction de la durée des demies à 2x40 minutes. Deux pauses de récupération (vers la 20e et 60e minute de jeu). Coupe du Québec : pas de pause supplémentaire dans les prolongations (2x15min)	Quatre pauses de récupération (vers la 15e ,30e, 60e et 75e minute de jeu).